






SAISINE DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL (CST)

SEANCE ORDINAIRE EXTRAORDINAIRE

DU

OBJET : CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Textes principaux de référence :


-  Code du travail,
-  Loi n° 92-675 du 17 juillet 1992 relative à l'apprentissage,
-  Loi n° 2009-1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie,
-  Décret n°2016-456 du 12 avril 2016 concernant l'expérimentation de l'apprentissage dans le secteur public non industriel et commercial,
-  Décret n°93-162 du 2 février 1993 relatif à la rémunération des apprentis dans le secteur public.

Principe : Le contrat d'apprentissage constitue une forme d'éducation alternée. Il a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire, une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique du second degré ou du supérieur. Un contrat est conclu entre l'apprenti(e) et un employeur. Il associe une formation en entreprise ou en collectivité publique et un enseignement dispensé dans un centre de formation d'apprentis.

COLLECTIVITE/ETABLISSEMENT :

..... Ville :

Personne en charge du dossier

 :/...../...../...../...../ Mail :

Nombre d'agents : Titulaires : Stagiaires : Non titulaires :

Assistant de prévention (ex ACMO) : oui non

APPRENTI :

Nombre d'apprenti(s) déjà accueilli(s) dans la collectivité/l'établissement public :

Date de naissance de l'apprenti (si connu) :

Service(s) concerné(s) :

.....

Spécialité et niveau du (des) diplôme(s) préparé(s) :

.....

Missions confiées (le cas échéant, transmettre la fiche de poste)

.....

.....

Année scolaire :

Etablissement fréquenté (si connu) :

Date de début et de fin de contrat :

CONDITIONS D'ACCUEIL :

Environnement de travail (atelier, bureau, ...) :

Produits, outils et matériels mis à disposition :
.....
.....
.....

Conditions d'hygiène et de sécurité (EPI, installations sanitaires, trousse de secours, entretien du matériel, ...) :

MAÎTRE(S) D'APPRENTISSAGE :

Qualification : diplôme et/ou expérience (*joindre les diplômes ou CV et attestation de formation le cas échéant*) :

Moyens mis à disposition du maître d'apprentissage (*formation au tutorat, matériel, etc*):
.....
.....

Éléments d'information supplémentaires :
.....
.....
.....

Fait à le.....

Cachet et Signature de l'autorité territoriale